

Numéros de téléphone importants

Numéros de téléphone importants

Police	110
Sapeurs-pompiers	112
Service médical d'urgence	
Service de sauvetage	
Urgence antipoison et intoxications	
Service de garde de la pharmacie	
Services techniques municipaux	

Communiquer en cas d'urgence :

- ▶ Où s'est-il passé quelque chose ?
- ▶ Que s'est-il passé ?
- ▶ Combien de blessés ?
- ▶ De quel type de blessures s'agit-il ?
- ▶ Attendre les demandes de précision !

Communiquer en cas d'incendie :

- ▶ Où brûle-t-il ?
- ▶ Qu'est-ce qui brûle ?
- ▶ Quelle est l'ampleur du feu ?
- ▶ Quels sont les dangers
(personnes en danger, bouteilles de gaz stockées ou similaire) ?
- ▶ Attendre les demandes de précision !

Dans la mesure du possible, vous devriez diriger les forces d'intervention dès qu'elles arrivent, par exemple lorsque les numéros des maisons ne sont guère lisibles ou lorsque les forces d'intervention doivent être dirigées vers une maison du fond.



L' Office fédéral
pour la protection des populations et
l' assistance en cas de catastrophes

Vous prémunir contre la situation d'urgence

Prévoyance et recours à ses propres moyens
en situations de détresse



La compétence en matière de protection des populations

Responsables de l'édition et du contenu :

Éditeur

Bundesamt für Bevölkerungsschutz
und Katastrophenhilfe (BBK)
L'Office fédéral pour la protection des populations
et l'assistance en cas de catastrophes
Postfach 1867, 53008 Bonn
Téléphone : 0228 – 99550 – 0
www.bbk.bund.de, info@bbk.bund.de

Texte & rédaction

Michael Schenk, BBK

Conception graphique

Uta Elbracht, Kommunikation & Design, Köln · www.projektpartner-koeln.de

Photographie

Marcus Krueger, Berlin · www.marcuskrueger.com
Florian Dreher, Köln · www.projektpartner-koeln.de
Gerhard Uelpenich, BBK
Heike Bauer (S. 22, S. 33), BBK
Markus Kauf (S. 12), EuToch (S. 14) · www.fotolia.com

10e édition, décembre 2007

Vous prémunir contre la situation d'urgence

**Prévoyance et recours à ses propres
moyens en situations de détresse**

Sommaire

Vous prémunir contre la situation d'urgence – Introduction	4
Pourquoi publions-nous cette brochure ?	5
Prévoyance et recours à ses propres moyens	6
Denrées alimentaires et eau potable	7
Hygiène	8
Réserve d'eau	9
Pharmacie familiale	10
Panne d'électricité	12
Poste de radio	14
Avertissements diffusés sur internet	15
Bagages d'urgence	16
Sauvegarde des documents	18
Appel d'urgence	20
Les crues	22
Les intempéries	26
Risques causés par les intempéries	28
Aider qn à s'aider par ses propres moyens	29
Protection incendie domestique – Prévention des incendies	30
Avant l'incendie	32
Détecteur de fumées	33
Pendant l'incendie	34
Extincteurs	35
Substances dangereuses – Autoprotection	
Quels sont les dangers CBRN ?	36
Conduite à tenir en cas de libération de substances dangereuses	37
Substances dangereuses CBRN	38
Propriétés des substances dangereuses CBRN	39
Check-list	40

Introduction



Des informations sur des accidents et catastrophes nous parviennent quotidiennement. Chacun de nous peut être touché par de graves incendies, les crues, les accidents chimiques, une panne de courant ou par d'autres dangers soudains. Pour limiter les dangers dans une large mesure, un système d'opérations de secours assiste le citoyen. Tandis que les sapeurs-pompiers et le service de sauvetage se tiennent prêts pour les opérations de secours quotidiennes, les Länder entretiennent la protection civile afin d'être capable de parer aux catastrophes et aux risques de notre environnement technicisé. En cas de situations dangereuses et de crises à grande échelle, le gouvernement fédéral renforce et complète ce système intégré d'opérations de secours. C'est ainsi que l'Etat fédéral met à disposition des véhicules supplémentaires, des aides exemptées du service militaire, des hélicoptères de sauvetage de la protection civile ainsi que le Technisches Hilfswerk (organisme chargé de l'assistance technique à l'intérieur et de l'aide humanitaire à l'extérieur). L'Etat fédéral, les Länder et les municipalités coopèrent en matière de protection des populations afin d'apporter aux citoyennes et citoyens l'assistance nécessaire en situation de détresse. Mais jusqu'à l'arrivée des secours, le temps continue de s'écouler – un temps précieux pendant lequel chaque minute décide peut-être de la vie ou de la mort ou de la préservation ou non de valeurs matérielles. Quelques minutes durant lesquelles on ne peut peut-être compter que sur soi-même.

Chacun doit alors se demander : Suis-je bien préparé ?

Suis-je capable d'aider moi-même et autrui dans des situations de détresse ?

Pourquoi publions-nous cette brochure ?

En présence d'une situation d'urgence, il est trop tard pour prendre des mesures de prévention. Nous ne pouvons pas apprendre la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident qu'au moment où un feu s'est déclaré ou une personne est blessée. Nous ne pouvons aider correctement que dans le cas où nous nous sommes confrontés en amont à une situation dangereuse. L'objectif de cette brochure consiste à vous donner des suggestions. Par exemple, en apprenant les gestes des premiers secours et en tenant compte des indications de la présente brochure. Vous constaterez rapidement que certains faits vous sont déjà connus ou que certains matériels existent déjà. Créer pour soi-même et pour sa famille un socle solide de connaissances pour faire face à d'éventuelles situations d'urgence exige relativement peu d'effort et de temps.

Si vous tenez compte des indications de la présente brochure et rafraîchissez régulièrement vos connaissances en matière de premiers secours, vous savez déjà en grande partie «vous prémunir contre la situation d'urgence» !



Prévoyance et recours à ses propres moyens

Tous les biens de consommation importants, notamment les produits alimentaires, parviennent au commerce en détail à l'aide d'un système de distribution efficace. Cela permet de garantir que les marchandises seront toujours fraîches et évite en même temps aux grands et petits épiciers un entreposage coûteux. Mais ce système est vulnérable, lui aussi. Les routes enneigées ou verglacées peuvent déjà couper les petites communes de l'approvisionnement en vivres, et les crues – comme nous l'avons vu lors de l'inondation catastrophique sur l'Elbe – peuvent même couper des régions entières de tout approvisionnement.



Denrées alimentaires et eau potable

En tant que précaution, chaque foyer devrait prévoir des provisions en vivres et en boissons pour une ou deux semaines. Lors du choix des produits, il faudrait faire attention que les denrées sont stockables sans réfrigération et consommables froid (par exemple en cas de panne d'énergie).

En cas de catastrophe, mais surtout en cas de défense, il faut s'attendre également à des problèmes au niveau de l'approvisionnement en eau, voire à une contamination de l'eau potable. Il est vrai que l'homme peut éventuellement survivre pendant trois semaines sans manger, mais seulement quatre jours sans boire. C'est pourquoi les provisions d'urgence doivent comprendre impérativement une quantité suffisante de boissons. Pour satisfaire à ces besoins, les eaux minérales, les jus de fruits ou d'autres boissons stockables pendant un certain temps, sont les produits les plus appropriés. Vous trouverez dans notre check-list des tableaux précisant le besoin quotidien d'un homme en denrées et en boissons. Pensez également aux denrées spécifiques, par exemple pour les diabétiques ou les bébés. Il ne faut pas non plus oublier les animaux qui font partie du foyer.

Quelques conseils pour le stockage

- ▶ Ne stocker que des denrées et boissons correspondant aux habitudes alimentaires de la famille. Préférez les denrées alimentaires stockables pour une durée illimitée ou assez longue.
- ▶ Conserver les denrées alimentaires, autant que possible, à un endroit froid, sec et à l'abri de la lumière. Ne choisir que les emballages hermétiques.
- ▶ Les denrées alimentaires avec une durée de conservation de jusqu'à dix-huit mois doivent porter l'indication d'une date limite de consommation. Noter la date d'achat sur les denrées sans date limite de consommation pouvant être stockées pendant une durée assez longue.
- ▶ Ranger les provisions rachetées «à l'arrière» et consommer d'abord les vieilles provisions avant que leur date limite de consommation ne soit dépassée.
- ▶ En vue d'une éventuelle panne de courant, stocker surtout des denrées alimentaires que l'on peut manger également froid.
- ▶ Préparer une cuisine provisoire pour le cas d'une panne de courant ou de gaz. Le commerce spécialisé offre un certain nombre d'alternatives telles que des réchauds à gaz camping et autres.

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.

Hygiène

Nous, les êtres humains, nous sommes habitués à une hygiène quotidienne régulière. Prendre une douche, brosser les dents, laver les mains, etc., n'a pas pour seul but d'assurer notre bien-être, mais également notre santé. Le confort de la salle de bains et le fait de disposer de l'eau froide et de l'eau chaude à tout moment nous facilite ces tâches quotidiennes. Mais que se passe-t-il, si un jour il y a une panne d'électricité, s'il n'y a plus d'eau chaude et s'il n'y a d'eau froide que quelques heures par jour ?



Réserve d'eau



En cas de catastrophe, il faut s'y attendre. Mais c'est surtout dans ces situations-là que l'hygiène est particulièrement importante pour protéger notre corps contre les maladies et le rendre plus résistant. Il est donc important de poursuivre systématiquement l'hygiène corporelle, même dans des conditions difficiles. Chaque foyer devrait donc disposer d'un stock suffisant de savon, de lessive et de dentifrice ; en outre, il faut tenir à disposition une certaine quantité d'eau pour assurer, le cas échéant, également le rinçage provisoire des toilettes.

Conseils concernant l'hygiène

- ▶ En cas de catastrophes ou d'autres situations exceptionnelles de longue durée, il convient de remplir d'eau tous les récipients d'une certaine taille disponibles, y compris les baignoires et les lavabos. Vous devriez user de cette eau avec modération ; en cas d'une pénurie d'eau prolongée, utiliser de la vaisselle et des couverts jetables afin d'éviter de gaspiller de l'eau pour laver la vaisselle.
- ▶ Les provisions d'eau peuvent être stockées sur une période plus longue si on y ajoute des produits de stérilisation tels qu'on peut les acheter dans le commerce de camping.
- ▶ En période de pénurie d'eau, il est également recommandé d'utiliser une toilette de camping et avec cela, bien sûr, du papier hygiénique et du liquide de réserve.
- ▶ Les gants de ménage sont bien utiles à de nombreuses manipulations ; on peut ainsi éviter de se laver les mains et de gaspiller de l'eau. Le papier essuie-tout nous aide également à économiser de l'eau et peut être facilement éliminé.
- ▶ Les sacs poubelles servent à éliminer rapidement les déchets. En plus, ils permettent de stocker les déchets pendant quelque temps, par exemple au cas où un ramassage des ordures ménagères ne serait pas possible.

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.

Pharmacie familiale

Dans la plupart des foyers, il y a un certain nombre de médicaments qui se sont accumulés au cours des années. Ce bric-à-brac ressemble donc souvent plutôt à un dépôt de déchets dangereux qu'à une pharmacie familiale. Les médicaments sont, le cas échéant, inefficaces ou même dangereux. Une fois la date limite d'utilisation dépassée, un médicament liquide peut se décomposer, les comprimés peuvent s'émietter et les crèmes risquent de rancir. Dans ce cas-là, ils constituent plutôt un danger qu'un remède car ils risquent d'avoir des effets totalement imprévisibles.

Stockage

La pharmacie familiale devrait être bien composée et se trouver dans une armoire spécifique, hors de portée des petits enfants. Il serait idéal si cette armoire à pharmacie comprenait une partie accessible à tout le monde réservée aux pansements ainsi qu'une partie à médicaments qui ferme à clé telle que le prévoit déjà certaines armoires pour les salles de bains. Mais attention – la salle de bains n'est pas l'endroit idéal. Choisissez pour votre pharmacie familiale une pièce peu chauffée et sèche.



Conseils concernant la pharmacie familiale

- ▶ Le contenu d'une pharmacie familiale devrait ressembler exactement à celui d'une trousse de premiers secours (selon DIN 13164 page 2), de la compresse en gaze de pansement à l'écharpe triangulaire en passant par les ciseaux à pansements, les agents de désinfection, les pansements et les bandages.
- ▶ En outre, elle devrait comprendre tous les médicaments qui doivent être pris régulièrement. Dans ce contexte, il convient de garder les boîtes de tous les médicaments liquides ou solides, y compris les notices du fabricant, et de noter également la prescription du médecin.

En outre, nous vous recommandons :

- ▶ Médicaments contre les refroidissements
- ▶ Antidiarrhéiques
- ▶ Pincette pour enlever des éclats
- ▶ Crème pour piqûres et crème de protection solaire
- ▶ Analgésiques
- ▶ Thermomètre médical
- ▶ Désinfectants de la peau

Faites attention à la date de péremption. En cas d'une durée de conservation de plus de cinq ans, le fabricant n'est pas obligé d'indiquer la date de péremption. Dans ces cas-là, il convient de noter la date d'achat sur l'emballage.

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.

Panne d'énergie

Tous les citoyens des pays industrialisés sont tributaires aujourd'hui de différentes sources d'énergie. Elles comprennent l'électricité, le gaz, le pétrole et l'énergie thermique à grande distance qui sont fournis à domicile par des réseaux de distribution. Déjà les conséquences d'une panne d'électricité montrent à quel point nous sommes déjà tributaires de ce réseau d'alimentation : tous les appareils à alimentation secteur tombent en panne.

En font partie : réveil, chauffe-eau, cafetière électrique, poste de radio, lumière, cuisinière électrique, téléphone, ordinateur, ascenseurs, distributeurs automatiques de billets et bien d'autres choses.

Et également les systèmes de chauffage ...

Mêmes les systèmes de chauffage sont souvent tributaires de l'électricité. C'est bien le cas même pour le chauffage au fuel étant donné que son transport du réservoir à la chaudière, l'injection et l'allumage fonctionnent à l'électricité. Ces fonctions ne pourront être commandés manuellement, si jamais c'est possible, qu'en engageant des transformations importantes et coûteuses.



Quelques conseils concernant les stocks en matières énergétiques

En cas de panne d'alimentation en fuel, gaz, énergie thermique à grande distance ou électricité, tous les ménages doivent disposer d'alternatives pour parer à cette urgence. On peut préparer des petits repas également à l'aide d'un réchaud à alcool ou d'un réchaud à alcool solidifié. Même le charbon de bois peut éventuellement être utile.

Sous nos latitudes, l'absence de chauffage peut pendant un certain temps être remplacée par des vêtements chauds. Celui qui a une possibilité de chauffer en utilisant du charbon, des briquettes ou du bois, doit s'approvisionner de ces combustibles pour le cas d'urgence.

En cas de panne de lumière électrique, on peut recourir aux bougies, aux lampes de poche ou aux lampes à pétrole. Dans ce cas-là, il faut contrôler aussi les réserves de bougies, de combustibles, d'ampoules de rechange pour les lampes de poche, de piles et les moyens d'allumage tels que les allumettes ou briquets. Les accumulateurs électriques conviennent moins bien à une réserve de secours car ils ne conservent pas le courant stocké suffisamment longtemps lorsqu'ils sont rechargés. En cas de panne d'électricité, ils devraient pourtant être complètement chargés. N'oubliez pas qu'une panne d'énergie peut très bien durer – dans des conditions défavorables – même plusieurs semaines. Le commerce des loisirs et des matériels de camping offre un grand nombre d'appareils qui peuvent vous être utiles dans une telle situation d'urgence.

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.



Poste de radio

En cas d'une catastrophe très étendue – comme par exemple les crues – certaines parties de la population peuvent être coupées complètement du monde extérieur. Dans ce cas-là, les informations d'intérêt vital n'atteindront les personnes en détresse que par la radio, la télévision et d'autres médias électroniques. Mais bien souvent, l'alimentation en courant électrique est également interrompue dans les zones sinistrées, ce qui signifie que tous les appareils à alimentation secteur tombent en panne.

Il y a des postes de radio qui ne fonctionnent pas seulement sur secteur mais également à pile. Afin de pouvoir être informé même en cas d'une panne d'électricité, il est très important qu'un tel poste de radio avec récepteur FM et récepteur à ondes moyennes soit disponible chez vous. Et cela comprend bien évidemment aussi les piles de réserve nécessaires pour un fonctionnement à piles prolongé.



Avertissements diffusés sur internet

Les avertissements de danger officiels du gouvernement fédéral sont également diffusés sur internet.

Cela permet de publier directement un avertissement sur la page de départ du portail www.t-online.de. Sur le site internet www.myweblife.de, le texte intégral du message est indiqué sur la page de départ dans un ticker.



Quelques conseils concernant le poste de radio

- ▶ Vous devez posséder un poste de radio équipé d'un récepteur FM et d'un récepteur à ondes moyennes qui fonctionne également à piles.
- ▶ La durée de conservation des piles est limitée. La date de fabrication et la date de péremption sont indiquées sur la pile elle-même ou sur l'emballage.
- ▶ Le commerce spécialisé vous renseigne également sur d'autres possibilités.
- ▶ Faites des provisions de piles en nombre suffisant (prêtez attention aux différents formats de piles !). Renouvelez vos provisions en prélevant les piles dont vous avez besoin et en remplaçant régulièrement les piles prélevées par des nouveaux achats.

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.

Bagages d'urgence

Une fuite au niveau d'une conduite de gaz, un incendie dans la maison voisine, une catastrophe qui s'annonce ou d'autres situations de détresse peuvent rendre nécessaire l'évacuation de bâtiments isolés ou l'évacuation persistante de grandes surfaces.

Dans un tel cas, il faut avoir sous la main rapidement des bagages d'urgence. Le bagage d'urgence ne doit pas être trop volumineux parce que chacun doit être à même de le porter sans aucune aide pendant un certain temps. Il est fortement recommandé d'utiliser à cette fin un sac à dos parce qu'il laisse les mains complètement libres. Les bagages d'urgence doivent aider leurs détenteurs à tenir jusqu'au retour au domicile. Prêtez attention aux consignes suivantes : Si vous avez de petits enfants, préparez une pochette de sécurité à porter autour du cou ou une capsule S.O.S. avec le nom et la date de naissance de l'enfant et l'adresse de ses parents. Vous obtiendrez ces capsules auprès des organisations de santé, dans les grands magasins et les maisons de vente par correspondance ainsi que dans les pharmacies et les drogueries.

A ne pas oublier

- ▶ Pièces d'identité, argent, objets de valeur, le cas échéant pochette à porter autour du cou ou capsule S.O.S. pour les enfants, avec des renseignements concernant leur identité
- ▶ Vêtements de protection provisoires :
 - ▶ Vêtements imperméables, par exemple vêtements de voile (veste et pantalon) ou imperméable long avec capuchon
 - ▶ Chaussures montantes solides ou bottes en caoutchouc, de préférence équipées de semelles épaisses
 - ▶ En cas de risque lié aux particules radioactives ou substances chimiques, utilisez les moyens de protection respiratoire provisoires disponibles, tel qu'un masque pour bricoleurs ou des tissus humides.

Le bagage d'urgence doit contenir

- ▶ Le matériel de premiers secours, les médicaments personnels
- ▶ Un poste de radio avec récepteur FM et récepteur à ondes moyennes qui fonctionne également à piles, ainsi que des piles de réserve.
- ▶ Les documents personnels importants (dans un emballage étanche) Pour les détails, voir aussi le chapitre «Sauvegarde des documents»
- ▶ Des approvisionnements pour deux jours en emballage étanche à la poussière
- ▶ Bouteille d'eau, vaisselle et couverts, ouvre-boîte
- ▶ Lampe de poche avec piles de réserve
- ▶ Sac de couchage ou couverture, le cas échéant matelas isolant
- ▶ Vêtements et articles d'hygiène

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.



Sauvegarde des documents

Dans chaque foyer il devrait y avoir un porte-documents comprenant tous les documents importants (ou bien des copies certifiées conforme ou des photocopies). Pour le cas d'urgence, chaque membre de la famille devrait connaître l'endroit où se trouve ce porte-documents. Une fois les documents importants perdus, il peut s'avérer éventuellement difficile ou même impossible de les remplacer. Une documentation de vos biens, par exemple sous forme de photos, peut s'avérer très utile pour votre assureur.



Vous pouvez également déposer les doubles des documents importants chez des amis, des parents, des avocats ou auprès des banques.

N'oubliez pas que certaines copies doivent être certifiées conforme.



Le porte-documents doit comprendre

- ▶ les actes de famille (actes de naissance, actes de mariage, actes de décès) ou alors le livret de famille
- ▶ les bordereaux de paiement d'une retraite, d'une pension ou du salaire
- ▶ les livrets d'épargne, les actions, les titres de propriété, etc.
- ▶ les polices d'assurance
- ▶ les récépissés de paiement des primes d'assurance, notamment ceux concernant l'assurance retraite
- ▶ les bulletins scolaires et autres certificats, les contrats, les extraits de cadastre, le testament et autres
- ▶ le testament médical / la procuration

Vérifiez vos préparatifs ! Vous trouverez une check-list à la fin de cette brochure.

Appel d'urgence

Lorsqu'il y a des blessés, il importe d'agir rapidement. Ce n'est que très rarement que le service de sauvetage ou les sapeurs-pompiers sont immédiatement sur place. Ils doivent être d'abord alertés au moyen de l'appel d'urgence. La base de toute aide organisée est donc un système d'appel d'urgence et d'alerte bien connu et efficace. Partout en Allemagne, vous pouvez joindre gratuitement les sapeurs-pompiers ou le service de sauvetage grâce au numéro de téléphone 112. Veuillez vous informer, malgré tout, également sur les autres numéros d'appel d'urgence locaux.



Le temps qui s'écoule jusqu'à l'arrivée du service de sauvetage ou des sapeurs-pompiers doit être employé à appliquer les premiers gestes d'assistance. Procédez aux premiers secours et protégez le lieu du sinistre.

Veillez, le cas échéant, à ce que les forces d'intervention soient dirigées dès qu'elles arrivent, par exemple lorsque le numéro d'une maison n'est guère lisible.



Bonne conduite à tenir en cas d'urgence

1. Protégez, si nécessaire, le lieu du sinistre.
2. Exécutez les mesures d'urgence vitales.
3. Appeler de l'aide en composant le 112 ou l'un des autres numéros d'appel d'urgence.
4. Votre appel doit comprendre les informations suivantes :
 - ▶ Où cela s'est-il passé ?
 - ▶ Que s'est-il passé ?
 - ▶ Combien de personnes sont blessées ?
 - ▶ De quel type sont les blessures ?
 - ▶ Attendez les demandes de précision !
5. Procédez aux premiers secours jusqu'à ce que le service de sauvetage intervienne. S'il s'agit d'un accident avec un transporteur de matières dangereuses, veuillez alors indiquer les chiffres supérieurs sur la plaque orange du véhicule.

33

1203

Avec votre téléphone portable, vous pouvez appeler à tout moment et même sans carte les numéros d'urgence !

Les crues

Certaines parties de l'Allemagne peuvent être touchées par des crues, et les changements climatiques laissent supposer un accroissement de ce type de sinistre. L'Etat fédéral, les Länder et les municipalités investissent d'énormes sommes d'argent dans les mesures destinées à prévenir les crues.

Mais chaque individu doit contribuer lui-aussi à limiter les dégâts en prenant des mesures ciblées. Nous voudrions vous donner quelques informations à ce sujet. Remarque importante : Informez-vous sur le niveau des eaux critique pour votre lieu de résidence auprès de votre commune.

En cas de crue il peut y avoir une perturbation ou même une interruption de l'alimentation normale en courant, en denrées alimentaires et en eau potable. Cette situation peut persister encore un certain temps, même une fois la menace imminente passée, en raison d'une détérioration de l'infrastructure.



Les mesures suivantes sont recommandées au titre de mesures préparatoires :

- ▶ Préparer des planches de blindage, des planches de contre-plaqué étanches et du silicone pour calfeutrer les portes et fenêtres. Préparer également un stock de sacs de sable.
- ▶ Transférer en temps utile les substances dangereuses et les produits chimiques.
- ▶ Mettre en lieu sûr les meubles ou appareils de valeur.
- ▶ Utiliser des matériaux de construction et d'isolation résistant à l'eau dans les pièces exposées au danger.
- ▶ Sécuriser la citerne à fuel contre le flottement (ancrage arrière vertical ou lestage, par exemple en la recouvrant de terre en cas de danger imminent). Utiliser si possible des citernes qui conviennent pour le cas de charge »pression d'eau de l'extérieur«. Préparer des possibilités de fermeture des conduites.

Vous aurez éventuellement besoin :

- ▶ de provisions de denrées alimentaires et d'eau potable
- ▶ d'un poste de radio fonctionnant à piles et d'une quantité suffisante de piles de réserve
- ▶ d'un éclairage de secours indépendant du secteur
- ▶ d'une cuisinière de secours indépendante du secteur
- ▶ de zones de stockage sèches pour stocker le bois et le charbon, si vous disposez de poêles appropriés pour le cas de détresse
- ▶ d'une toilette de secours

Veillez également prêter attention à nos indications par rapport aux sujets »bagages d'urgence« et »sauvegarde des documents«.

A prendre en considération pour la sécurité :

- ▶ Planifier les soins des personnes handicapées ou malades. Organisez suffisamment tôt des possibilités »d'évacuation« chez des parents ou des amis habitant hors de la zone en danger.
- ▶ Préparer l'évacuation des animaux.
- ▶ Dans une situation dangereuse, vos téléphones fixe et mobile peuvent tomber en panne. Par conséquent, convenez avec vos voisins des signaux de détresse et de danger.
- ▶ Informez chaque membre de la famille des mesures de précaution prises en prévision d'un danger, de la bonne conduite à tenir et des éléments importants de la prévoyance privée. Discutez la »répartition des rôles« en cas de sinistre, à savoir qui est responsable du maniement de l'interrupteur principal et des robinets d'arrêt et qui prend les documents.

Les crues

En cas de crue menaçante :

- ▶ Suivez les bulletins météorologiques et les avertissements de crues actuels à la radio et dans les télétextes des chaînes de TV régionales. Informez éventuellement aussi vos colocataires.
- ▶ Vérifiez et complétez les mesures de prévention prises.
- ▶ Evacuez les pièces exposées au danger.
- ▶ Colmatez les portes et fenêtres exposées, les orifices d'écoulement, etc.
- ▶ Sécurisez le chauffage et les appareils électriques dans les pièces menacées ou débranchez-les, par exemple le congélateur dans la cave. L'eau de condensation constitue déjà un risque de décharge électrique !
- ▶ Vérifiez les installations de drainage des eaux et les dispositifs de rétention dans la cave.
- ▶ Sortez en temps utile les véhicules des garages menacés ou ôtez-les des places de stationnement en danger.
- ▶ Avertissez les pompiers en cas d'émission de substances nocives.

Remarque complémentaire relative aux véhicules automobiles :

- ▶ Ne roulez pas sur les routes inondées. L'eau qui pénètre dans le compartiment moteur menace de causer un dommage considérable ; de surcroît, la température de service d'un catalyseur se situe à environ 700 °C, le refroidissement soudain peut entraîner l'éclatement de la tête en céramique.
- ▶ Lorsque le véhicule est immergé dans l'eau jusqu'à hauteur de la cuvette à huile ou au-dessus des roues, ne pas démarrer, mais le faire remorquer et contrôler dans un garage.

Sauvez des vies

- ▶ Le sauvetage de vies humaines prime sur la sauvegarde des biens matériels !
- ▶ Pas de tentatives de sauvetage sans autoprotection, appelez au secours !
- ▶ Mettez les enfants à l'abri des zones qui risquent d'être inondées !
- ▶ N'abordez pas les zones riveraines en raison du risque d'affouillement et d'éboulement ! N'empruntez pas non plus les routes inondées ou partiellement inondées ! Respectez les barrages et suivez les instructions de la commune et des forces d'intervention !
- ▶ Ne circulez pas sur les eaux de crue avec des bateaux privés en raison de la formation de vagues et du danger lié aux obstacles subaquatiques.

Les risques particuliers en cas de crues

résultent de l'affouillement des chemins, des ponts, des digues, etc., mais aussi des épaves flottantes que l'eau peut entraîner. Les substances nocives qui s'écoulent telles que le fuel, les détergents et les produits phytosanitaires, tout comme les matières fécales et les ordures, présentent un risque pour la santé. L'eau potable peut être contaminée.

Après la crue

- ▶ Éliminez l'eau stagnante et la boue, ne videz pas les pièces concernées à la pompe avant que l'eau se soit écoulée et le niveau de la nappe phréatique ait suffisamment baissé. Sinon, les fondations du bâtiment risquent d'être endommagées. Prêtez attention aux informations données par votre commune.
- ▶ Enlevez ou ouvrez les revêtements de sol et autres afin de les contrôler.
- ▶ Séchez le plus vite possible les zones touchées afin de prévenir les dommages de la construction ou l'infestation de moisissure ou d'autres parasites. Les appareils de chauffage peuvent accélérer le séchage et être éventuellement empruntés ou loués.
- ▶ Faites contrôler l'état du gros œuvre endommagé (statique).
- ▶ Ne remettez en service les appareils et les installations électriques qu'après les avoir fait contrôler par un électricien.
- ▶ Faites vérifier si les citernes à fuel n'ont pas été endommagées.
- ▶ Avertissez les pompiers en cas de libération de substances nocives telles que produits phytosanitaires, peintures, vernis, détergents ou fuel. Leur élimination doit être effectuée par des entreprises spécialisées.
- ▶ N'utilisez des produits liants qu'après accord avec les sapeurs-pompiers.
- ▶ Il convient de toujours bien aérer les pièces dans lesquelles vous travaillez. Ne pas fumer et éviter tout feu nu en présence de substances nocives dégagées.
- ▶ Éliminez correctement les meubles et les denrées alimentaires contaminés.
- ▶ Ne consommez pas les fruits, légumes ou salades provenant de régions inondées.
- ▶ Avertissez l'administration compétente (Landratsamt) ou l'Office de l'agriculture (Amt für Landwirtschaft) lorsque vous voyez des jardins ou des champs contaminés de substances nocives (par exemple huile).
- ▶ Après la baisse des eaux de crue, il est possible que les parasites tels que les moustiques apparaissent en grand nombre. Il est donc recommandé de stocker ou d'acheter rapidement des insecticides.

Vous obtiendrez les informations concernant la conduite à tenir en cas de crue et en présence d'autres dangers via le système allemand d'information de prévention des risques »deNIS« sous www.denis.bund.de. Veuillez vous informer également auprès des autorités compétentes de votre commune et des sapeurs-pompiers.

Les intempéries

Les intempéries pouvant par définition survenir brutalement, une préparation en amont peut s'avérer assez difficile à mettre en œuvre.

Mais souvent, les intempéries s'annoncent et font l'objet de prévisions météorologiques, par exemple via internet par le Service allemand de météorologie sous www.dwd.de. Le cas échéant, veuillez vous informer à temps.

Les branches disloquées, les arbres qui s'abattent ou les tuiles branlantes peuvent, en cas d'intempéries, porter atteinte à la santé ou à la vie. Évitez, si possible, les zones exposées telles que les forêts. En cas de fortes précipitations, les routes peuvent être très rapidement inondées et les plaques d'égout peuvent être soulevées ou déplacées par la pression d'eau dans la canalisation. Prenez donc, en tant qu'utilisateur de la route, un maximum de précautions et attendez-vous à tout moment à rencontrer des obstacles. Si vous constatez par exemple que, suite à l'inondation d'un sous-sol, du fuel ou d'autres substances dangereuses ont été libérés, vous devez informer immédiatement les sapeurs-pompiers.

Conduite à tenir en cas d'orages

- ▶ Évitez les grands arbres, les mâts, les antennes et objets similaires. N'utilisez pas de parapluies. Réfugiez-vous dans un bâtiment ou accroupissez-vous, pieds rapprochés, si possible dans une dépression de terre, sur la plante antérieure du pied.
- ▶ Si vous vous déplacez en véhicule, restez dedans et ne touchez pas les parties métalliques à nu.
- ▶ Respectez une distance minimale de 50 mètres avec les lignes électriques haute-tension.
- ▶ Un éclair peut très bien générer des surtensions.
- ▶ Ne faites pas uniquement confiance à l'installation de protection paratonnerre de votre maison. Débranchez les appareils sensibles ou utilisez une protection antisurtension, le commerce offre un grand choix d'appareils adéquats.
- ▶ Un coup de foudre peut endommager considérablement la maçonnerie et causer des fissures ou cassures.

Conseils en cas d'intempéries

En cas d'intempéries, vous devriez en général avoir les choses suivantes à votre disposition :

- ▶ un poste de radio FM autonome et des piles en nombre suffisant,
- ▶ des sources de lumière autonomes telles que lampes de poche et bougies,
- ▶ bagage d'urgence contenant les documents importants si vous devez quitter votre domicile.

Ce bagage devrait contenir une documentation de vos biens sous forme de photos ou similaire. Si le bâtiment est endommagé, ces papiers peuvent en effet s'avérer très utiles pour votre assureur.

Les animaux domestiques ou utiles peuvent être fortement angoissés par les intempéries. Essayez de les calmer et veillez à ce que les animaux ne puissent pas quitter la zone où ils sont en sécurité.

Faites attention aux avertissements météorologiques dans les médias.



Risques causés par les intempéries

La grêle et les cyclones

La grêle et les cyclones (tornades) présentent des dangers supplémentaires. Ces derniers, par leur fort mouvement tourbillonnaire, entraînent des débris et particules de saleté. En cas de grêle et de cyclone, il convient de respecter également ce qui suit :

- ▶ Fermez les volets roulants ou les volets simples, tenez-vous à distance des ouvertures non protégées;
- ▶ Rendez-vous dans une pièce en sous-sol, par exemple une cave, ou dans un local intérieur; les véhicules, caravanes et bâtiments légers n'offriront possiblement pas une protection suffisante.
- ▶ Evitez les locaux qui présentent une portée de plafond importante, comme les hangars par exemple;
- ▶ Ne restez pas à l'extérieur ! Rendez-vous plutôt dans un bâtiment solide ! A défaut de toute autre protection, allongez-vous, visage tourné vers le sol, et protégez votre tête et votre nuque avec les mains !

Conduite à tenir suite aux intempéries

- ▶ Vérifiez si dans votre environnement il y a eu des dommages, par ex. envahissement par l'eau ou bris de glaces ;
- ▶ Ne remettez les appareils électriques en service qu'après avoir vérifié qu'ils n'ont pas eu de contact avec l'humidité.
- ▶ Lorsque quelqu'un est blessé, apportez les premiers secours et appelez, si nécessaire, le service de sauvetage.
- ▶ Si le bâtiment est fortement endommagé, quittez-le et pénétrez-y de nouveau seulement lorsque les experts en ont autorisé l'accès.
- ▶ Lorsque le toit a été endommagé à la suite d'une tempête, tenez-vous à l'écart de la zone passible de chute de tuiles. Cette zone est d'un tiers de la hauteur du sol à la gouttière. Avertissez les pompiers.

Aider qn à s'aider par ses propres moyens

Jusqu'à l'arrivée du service de sauvetage, chacun doit être en mesure d'aider autrui et lui-même. L'appel d'urgence et les gestes des premiers secours constituent les bases de toute une série de mesures qui s'enchaînent comme des maillons pour sauver la vie des blessés ou des malades. La participation aux cours d'instruction des organismes d'aide vous permet d'apprendre la conduite à tenir sur les lieux d'un accident et d'aider aux sinistrés jusqu'à l'arrivée des spécialistes. S'il y a de petits enfants dans votre foyer, vous pouvez participer aux cours d'instruction spécialisés que les organisations de santé offrent pour prêter assistance aux enfants blessés.

Et une remise à niveau de vos connaissances ne fait jamais du mal ! Les organismes d'aide vous offrent également près de chez vous des cours de secourisme.

On peut apprendre les gestes des premiers secours !

Vous trouverez votre interlocuteur dans votre annuaire ou sur internet sous :

- ▶ La Société de l'Ordre de Malte (Malteser-Hilfsdienst) www.malteser.de



- ▶ La Société Samaritaine Ouvriers d'Allemagne (Arbeiter-Samariter-Bund) www.asb.de



- ▶ les Volontaires de St. Jean (Johanniter-Unfall-Hilfe) www.juh.de



- ▶ La Croix Rouge allemande (Deutsches Rotes Kreuz) www.drk.de

- ▶ la Société Allemande de Sauvetage (Deutsche Lebens-Rettungs-Gesellschaft) www.dlrg.de



Apprenez le secourisme auprès des organisations humanitaires.

Prévention des incendies

Pendant la seule année 2004, les incendies ont causé la mort d'environ 450 personnes en Allemagne, il y avait plus de 5 000 blessés et des valeurs réelles s'élevant à 1,3 milliard d'euros ont pris feu dans les foyers particuliers. Ces incendies sont souvent causés par l'ignorance et l'imprudence, par exemple l'utilisation d'alcool ou d'autres accélérateurs au barbecue.

Les dispositions légales de la prévention des incendies assurent que les bâtiments en Allemagne sont extrêmement résistants au feu et qu'il y a toujours un nombre suffisant d'itinéraires de secours. Ainsi, les habitants concernés peuvent ou quitter tout seuls le bâtiment ou sont sauvés grâce aux opérations de sauvetage des pompiers.



Chacun de nous peut contribuer à réduire encore davantage le risque subsistant d'incendies. Lors de travaux de transformation et d'agrandissement de bâtiments, il convient d'utiliser, à titre préventif, uniquement des matériaux qui empêchent le départ et la propagation d'incendies – même si le permis de construire ne les prescrit pas. Ceci s'applique également aux réfections. En tout cas, vous devriez vous faire conseiller par du personnel qualifié.

Risques causés par un incendie

Lorsqu'un incendie éclate, vous devriez vous en apercevoir le plus tôt possible. Une possibilité peu coûteuse et sûre consiste à installer des détecteurs de fumée. Vous obtiendrez des informations détaillées à ce sujet au chapitre suivant. Toutefois, vous devriez, en cas de besoin, être en mesure de vous aider vous-mêmes jusqu'à l'arrivée des pompiers s'il n'y a pas danger de mort. En cas de petits incendies en voie de formation, vous pouvez éviter la propagation du feu, par exemple en utilisant un extincteur, une couverture anti-feu ou un tuyau d'eau. Les sapeurs-pompiers de votre commune vous informeront volontiers de la nécessité et des possibilités d'efforts personnels.

Mêmes aux endroits où les extincteurs ne sont pas prescrits par la loi, par exemple dans les voitures, vous devriez réfléchir s'il ne serait pas utile d'en avoir un, car le club automobile allemand ADAC enregistre chaque année 40 000 incendies de voiture.

- ▶ Une couverture anti-feu en laine ou autre matériau approprié peut vous aider à éteindre les flammes lorsque des vêtements ont pris feu.
- ▶ Dans les hôtels, discothèques, cinémas, etc., mémorisez les itinéraires de secours avant qu'un incendie éclate et qu'une panique éventuelle se déclenche.



Avant l'incendie

Peu importe où vous vous trouvez, vous devriez vous informer, avant qu'une incendie se déclare,

- ▶ comment rejoindre la cage d'escalier la plus proche en cas de danger (ne jamais utiliser les ascenseurs en cas d'incendie !)
- ▶ quelles mesures préparatoires ont été prises pour l'évacuation des personnes handicapées.
- ▶ quelles sont les possibilités pour effectuer un appel d'urgence.
- ▶ où se trouvent les extincteurs et comment les utiliser.

Veillez

- ▶ à ce que les couloirs et cages d'escalier ne soient pas encombrés, voire bloqués par des objets, il faut pouvoir utiliser l'issue de secours sans restriction ;
- ▶ à ce que les portes sur les itinéraires de secours soient fermées (mais jamais verrouillées) afin d'empêcher l'extension du feu ou la propagation de la fumée dans l'issue de secours ;
- ▶ à ce que les bouches d'incendie ou les accès des pompiers ne soient pas bloqués ;
- ▶ à ce que les équipements de sécurité de l'immeuble ne soient pas endommagés ou, si tel est le cas, à ce que ce soit signalé immédiatement ;
- ▶ à ce que la lumière nue telle que bougies ou feu soit toujours utilisée sous surveillance ;
- ▶ à ce que les installations et équipements électriques soient en parfait état et ne soient pas manipulés ;
- ▶ à ce que vos documents et vos papiers les plus importants soient à portée de main en cas «d'évacuation» inattendue (voire également les consignes respectives au chapitre «sauvegarde des documents»)..

Conseils de prévention contre l'incendie

- ▶ Dans la cave : Retirez le matériel superflu légèrement inflammable ;
- ▶ Dans le grenier : Débarrassez le grenier, dégagez notamment le matériel inflammable logé dans les coins ou sous les pentes des combles ;
- ▶ Préparez des matériels d'extinction, par ex. extincteur, tuyau d'eau, couverture anti-feu, etc. ;
- ▶ Faites effectuer l'entretien et le contrôle des extincteurs à intervalles réguliers ;
- ▶ Apprenez à se servir des appareils d'extinction et à employer correctement les matériels d'extinction disponibles.

Détecteurs de fumées



Un feu peut être provoqué par des câbles électriques ou appareils défectueux ou par inadvertance pendant les travaux ménagers ou dans la manipulation de feu nu. La fumée ainsi dégagée peut asphyxier des personnes qui dorment ou bloquer une issue de secours.

Un petit appareil installé au plafond d'une pièce ou d'un couloir peut sauver des vies. Les détecteurs de fumée sont approximativement de la taille d'une main, faciles à installer et déclenchent une alerte acoustique.

Pour les non-entendants, il y a la possibilité d'avertissement par flash

et vibreur. Les détecteurs devraient être placés le plus haut possible. Ne pas installer un détecteur de fumée dans la cuisine ou la salle de bains car la vapeur d'eau peut déclencher une fausse alarme. Il y a la possibilité d'interconnecter plusieurs détecteurs de fumée de façon que le déclenchement d'un appareil installé dans la cave entraîne également l'alarme sur les autres détecteurs installés dans la maison. Les détecteurs de fumée de bonne qualité disposent d'un bouton de test pour pouvoir contrôler le bon fonctionnement et indiquent la nécessité de changer les piles. Vous obtiendrez d'autres renseignements dans le commerce spécialisé.

Conseils concernant l'installation

Pour avertir des risques d'incendie, les détecteurs de fumée devraient être placés dans les zones particulièrement menacées et dans les issues de secours, en particulier :

- ▶ dans les couloirs à proximité des chambres à coucher
- ▶ dans les chambres d'enfant
- ▶ dans les cages d'escalier
- ▶ dans les caves

Pour les informations plus détaillées, veuillez vous adresser aux pompiers et aux assurances incendie.

Pendant l'incendie

Pour faciliter votre propre sauvetage ou celui d'autres personnes dans un incendie, vous devez avoir des connaissances sur la bonne conduite à tenir en matière d'autoprotection. La sécurité des personnes a la priorité absolue. Si vous découvrez un incendie, vous devriez respecter l'ordre suivant :

1. Si l'incendie est encore dans sa phase de départ, entreprenez immédiatement les premières tentatives d'extinction pour le tuer déjà »dans l'œuf«.
 - ▶ Tenter d'éteindre le feu uniquement s'il est possible de le faire en toute sécurité !
 - ▶ N'éteindre jamais avec de l'eau la graisse brûlante ou d'autres combustibles liquides !
 - ▶ Couper le courant électrique avant de commencer l'opération d'extinction dans la zone dangereuse !
 - ▶ Eteindre un incendie de bas en haut et du côté vers le centre !
 - ▶ Ne jamais pénétrer dans des pièces enfumées où se forment des gaz mortels. Fermez-en la porte et donnez l'alarme auprès des pompiers.
2. Lorsqu'il n'est pas possible d'essayer d'éteindre l'incendie : Fermer les fenêtres de la pièce si cela s'avère possible sans se mettre en danger, fermer aussi la porte de la pièce qui est en flammes. Cela peut asphyxier le feu.
3. Appeler les pompiers !
4. Avertir les personnes et les mettre en sécurité (éventuellement par d'autres personnes).
5. Attendre les pompiers et les mettre au courant.
6. Jusqu'à l'arrivée des sapeurs-pompiers, vous devez essayer d'endiguer l'extension du feu. Humidifier la porte qui mène à la pièce en flammes afin de retarder ou d'empêcher que le feu la traverse.
7. Si vous devez quitter le bâtiment ou l'habitation, l'étage, etc., veillez à ce que personne n'y reste. Les portes des pièces qui ne sont pas en flammes devraient rester ouvertes pour favoriser les recherches rapides éventuelles. Evidemment, les portes anti-feu et les portes de secteur coupe-feu doivent être fermées. Ne fermer aucune porte à clé ! Préparer, pour les forces d'intervention, les clés des pièces ou fenêtres qui ne sont accessibles qu'à l'aide de clés.
8. Est-ce que tous les habitants sont en sécurité ? Hors de la zone dangereuse, vérifiez si tous les habitants sont en sécurité, car si une personne était portée disparue, les pompiers doivent toujours partir du principe qu'elle se trouve éventuellement encore dans le bâtiment et est donc en danger.

Lors d'une simulation d'alarme, vous devriez réagir de la même manière comme pour un incendie réel. Si un jour vous prenez une alarme incendie réelle pour une simulation et ne réagissez pas, cela peut mettre en danger et vous-même et les forces d'intervention. La sécurité des personnes a la priorité sur toutes les mesures de lutte contre l'incendie ! Les pompiers vous fourniront des informations complémentaires !

Extincteurs



Certes, une assurance incendie vous assure contre les dommages causés par le feu mais elle n'empêche pas que le feu éclate. Sur le lieu de travail et dans beaucoup de foyers particuliers, les extincteurs sont obligatoires. Bien visibles et accessibles à tout le monde, les appareils vernis en rouge attirent l'attention sur cette possibilité de lutte contre l'incendie. La taille et le contenu des extincteurs peuvent varier et dépendent des prescriptions légales et du risque d'incendie potentiel. Du reste, l'utilisation peut varier également d'un extincteur à l'autre.

Ces extincteurs sont conçus pour éteindre les incendies dans leur phase de départ. Leur durée d'extinction est assez limitée. Le commerce spécialisé peut vous donner des renseignements détaillés. Vous pouvez également utiliser d'autres moyens de fortune pour lutter efficacement contre le feu dans cette phase de départ, de l'arrosoir au tuyau de jardin en passant par le pulvérisateur.

Quelques conseils concernant les extincteurs

Renseignez-vous avant que l'incendie ne se déclare de l'existence éventuelle d'extincteurs et de leur manipulation.

L'aptitude fonctionnelle des extincteurs obligatoires doit être contrôlée régulièrement.

Vous obtiendrez d'autres renseignements auprès des pompiers et des assurances incendie.

Dangers CBRN

Conduite à tenir en cas de libération de substances dangereuses

Les substances dangereuses sont de nature chimique (C), biologique (B), radiologique (R) ou nucléaire (N). Nous les rencontrons partout : En tant que matières de base ou produits intermédiaires des procédés industriels, des laboratoires, de la médecine, de la recherche ou combustible utilisé par exemple dans les centrales nucléaires, comme marchandise entreposée, sur les voies de circulation de toute nature, dans les foyers particuliers et à bien d'autres endroits.

Etant donné que ces substances sont omniprésentes et que la libération de substances nocives ne sera jamais totalement évitable, les autorités de prévention de dangers ont pris des dispositions afin de les dépister, les identifier et – si possible – les neutraliser. En règle générale, ce sont les pompiers locaux dotés de l'équipement technique le plus moderne qui en sont responsables.



A l'extérieur

- ▶ Rendez-vous dans la maison habitée la plus proche
- ▶ Tentez de vous déplacer perpendiculairement au sens du vent, respirez à travers un masque de protection ou au moins à travers un mouchoir.
- ▶ Si vous êtes déjà entré en contact avec des substances dangereuses, changez vos vêtements de dessus et vos chaussures à l'entrée de la maison et laissez-les hors de l'habitation.
- ▶ Lavez d'abord les mains, ensuite le visage et les cheveux ainsi que le nez et les oreilles.
- ▶ En cas de libération de substances biologiques, il est recommandé de désinfecter les mains.

En voiture

- ▶ Arrêtez l'aération et fermez les fenêtres.
- ▶ Ecoutez la radio (FM, stations régionales) et suivez les instructions des autorités.
- ▶ Roulez jusqu'au bâtiment habité le plus proche. A la descente, suivez les instructions qui s'appliquent à l'extérieur.

A l'intérieur d'un bâtiment :

- ▶ Restez si possible dans le bâtiment.
- ▶ Accueillez-y provisoirement les personnes s'y présentant en danger.
- ▶ Informez, si nécessaire, les autres habitants.
- ▶ Fermez les fenêtres et portes.
- ▶ Arrêtez les ventilateurs et la climatisation, fermez les fentes d'aération, aussi celles des châssis de fenêtre.
- ▶ Rendez-vous dans une pièce intérieure, de préférence sans fenêtres extérieures.
- ▶ En cas de libération de substances radioactives, rendez-vous de préférence dans une pièce de la cave.
- ▶ Évitez de consommer inutilement de l'oxygène, par exemple par des bougies.
- ▶ Allumez votre radio (FM, station régionale) ou la télé.
- ▶ Prêtez attention aux communiqués des autorités
- ▶ Téléphonnez uniquement en cas d'urgence.
- ▶ En cas de pénétration de substances dangereuses, utilisez les appareils de protection respiratoire provisoires disponibles, tel qu'un masque pour bricoleurs ou des tissus humides.

Substances dangereuses CBRN

Les citoyennes et citoyens allemands bénéficient du haut niveau de vie que seul un pays industrialisé peut offrir. Mais les bienfaits de la technique moderne, on ne peut pas les avoir sans risque. Même avec un haut niveau technologique de sécurité, il y a toujours un risque de libération de substances dangereuses. Cela peut arriver lors de la production ou du transport et aussi être le résultat d'une utilisation trop négligente des nettoyeurs de ménage.

Les substances dangereuses peuvent se présenter sous forme gazeuse, à l'état de vapeur, liquides ou solides. En règle générale, le non-spécialiste ne peut pas s'apercevoir lui-même s'il a affaire à une situation dangereuse. Adressez-vous donc, le cas échéant, au centre coordinateur de sauvetage respectif (112) ou à l'urgence antipoison et intoxications (annuaire) et prêtez attention, en cas d'événements hors de votre bâtiment, aux messages des autorités radiodiffusés ou annoncés par voitures équipées de haut-parleurs.



Propriétés des substances dangereuses CBRN

Les produits chimiques présentent un très large éventail d'effets différents. De nombreuses substances sont inflammables ou même explosibles, peuvent cautériser ou sont toxiques. Quelquefois, elles présentent plusieurs effets en même temps. Dans la plupart des cas, elles ont leur plus grand effet lorsqu'elles sont absorbées par le corps. Cela peut se passer par la peau, par la nourriture ou par inhalation. La prudence s'impose surtout lorsqu'il s'agit de substances gazeuses. Etant donné que la plupart des gaz et vapeurs sont plus lourds que l'air, ils peuvent se concentrer dans les dépressions ou dans les caves. En cas de libération de produits chimiques, il convient donc d'éviter ces lieux.

Les agents biologiques comprennent les microbes, les virus, les champignons, les parasites et les toxines qui peuvent éventuellement provoquer des maladies graves chez l'homme. Le corps humain absorbe ces substances notamment par les poumons, l'appareil digestif et la peau (plaies). En cas de risque d'absorption de ces substances par les voies respiratoires, utilisez au moins des moyens de protection respiratoire provisoires tel qu'un masque pour bricoleurs ou des tissus humides.

Les substances radioactives émettent un rayonnement dur ionisant. Ce rayonnement nuit aux cellules vivantes et peut les tuer ou provoquer un cancer. Les substances radioactives sont dans la plupart des cas des substances solides. Le corps humain peut absorber ces substances par les voies respiratoires, par l'alimentation ou par la peau (plaies). Une partie du rayonnement ionisant, l'émission alpha (radiation particulaire), représente un fort danger pour l'homme lorsqu'il l'absorbe sous forme de minuscules particules de poussière. L'utilisation d'une protection des voies respiratoires permet d'empêcher l'absorption par les poumons. Le rayonnement lui-même est affaibli lorsqu'il passe à travers de la matière. C'est valable notamment pour les caves en raison de la couche de terre et les étages supérieurs se trouvant au-dessus.

Check-list

Il est important de comprendre qu'un incendie, un accident ou une catastrophe peuvent provoquer une situation à laquelle il faut être préparé. On n'a plus le temps d'apprendre le secourisme et la lutte anti-incendies lorsqu'une situation d'urgence s'est déjà produite. Il n'est plus possible de faire des provisions d'eau potable lorsque l'approvisionnement en eau est interrompu.

Parez à toute éventualité ! L'administration de votre commune est à votre disposition pour répondre à toutes les questions concernant vos efforts personnels, et les organisations humanitaires vous offrent la possibilité de participer à temps à une formation (formation complémentaire) en matière de secourisme.

La check-list suivante constitue un exposé sommaire des choses auxquelles vous devriez penser pour vous prémunir contre une situation d'urgence. Complétez également la liste des numéros de téléphone figurant au verso de cette brochure par les numéros d'urgence locaux parce que cela vous évitera, en cas de besoin, des recherches interminables.



Denrées alimentaires et boissons

Sur les pages internet www.ernaehrungsvorsorge.de, vous trouvez les recommandations suivantes qui correspondent à celles du Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs, Wilhelmstraße 54, D-10117 Berlin ou Rochusstraße 1, D-53123 Bonn.
Page d'accueil : www.bmelv.de

Exemple d'un stock de base pour une personne et quinze jours. Ce stock correspond à une valeur calorique d'environ 2.200 kcal par jour et couvre, en règle générale, la totalité du besoin en énergie. Votre stock de denrées personnel peut être composé différemment en fonction de vos préférences ou de vos besoins diététiques. Mais n'oubliez pas lors de la planification de votre stock que certaines situations de détresse peuvent entraîner des pannes d'électricité. C'est la raison pour laquelle nous ne tenons pas compte, dans notre exemple, de la possibilité de stocker des produits surgelés.

Stock pour 14 jours		*Poids net égoutté	
Groupe de denrées	Quantité	Exemple	
Céréales, produits à base de céréales; pain, pommes de terre	4,6 kg	Pain complet	1.000 g
		Biscottes	250 g
		Pain suédois	1.000 g
		Pâtes	400 g
		Riz	250 g
		flocons d'avoine / de céréales	750 g
		Pommes de terre	1.000 g
		Légumes, légumes secs	5,6 kg
Petits pois / carottes (en boîte)	900 g*		
Choux rouge (en boîte, en bocal)	700 g*		
Choucroute (en boîte)	700 g*		
Asperges (en bocal)	400 g*		
Maïs (en boîte)	400 g*		
Champignons (en boîte)	400 g*		
Cornichons (en bocal)	400 g*		
Betteraves rouges	400 g*		
Oignons, frais	500 g*		
Fruits	3, 5 kg	Cerises (en bocal)	700 g*
		Poires (en boîte)	250 g*
		Abricots (en boîte)	250 g*
		Mandarines (en boîte)	350 g*
		Ananas (en boîte)	350 g*
		Raisins secs	200 g*
		Noisettes	200 g*
		Pruneaux	250 g*
		Fruits, frais (pommes, poires, bananes, agrumes)	1.000 g*

Denrées alimentaires et boissons suite

Boissons ¹	24 Liter	Eau minérale	12 l
		Eau plate	12 l
		Jus de citron	0,2 l
		Café	250 g
		Thé	125 g
Laits, produits laitiers	3,7 kg	Lait longue conservation	3 l
		Fromage à pâte dure	700 g
Poisson, viande, œufs	1,7 kg	Thon (en boîte)	150 g
		Sardines à l'huile (en boîte)	100 g
		Harengs en sauce	100 g
		Saucisses de Francfort (en bocal / boîte)	300 g
		Corned-beef (en boîte)	250 g
		Pâté de foie (en bocal / boîte)	100 g
		Saucisson sec (par ex. salami)	300 g
		6 œufs	360 g
Graisses, huiles	0,5 kg	Huile (p. ex. huile de germe de maïs, d'olive, de tournesol)	0,3 l
		Graisses à tartiner	250 g
Aliments divers à volonté, p. ex.	0,25 kg	Sucre, édulcorant, miel, confiture, chocolat, sel iodé, plats préparés (p. ex. raviolis, tortellini secs, soupes cuisinées), produits déshydratés à base de pommes de terre (p. ex. purée de pommes de terre), farine, bouillon instantané, cacao en poudre, biscuits secs, baguettes salées	

¹ Les stocks en boissons proposés sont calculés de façon à ce qu'ils ne couvrent pas seulement les besoins en eau potable mais permettent aussi de disposer – indépendamment de l'approvisionnement en eau public - d'une certaine quantité d'eau servant à la préparation des denrées alimentaires tels que les pâtes, le riz ou les pommes de terre.

² Les œufs frais peuvent être également remplacés par des œufs complets qui sont vendus dans certaines épiceries par paquet de 1 litre.

Poste de radio

Qu'est-ce qu'il y a déjà ?

	oui	non
Un poste de radio avec récepteur FM et récepteur à ondes moyennes fonctionnant également à piles		
Piles de réserve		

Pharmacie familiale

Qu'est-ce qu'il y a déjà ?

	oui	non
Trousse de premiers secours selon DIN		
Médicaments prescrits par le médecin		
Analgésiques		
Désinfectants de la peau		
Désinfectants des plaies		
Médicaments contre les refroidissements		
Thermomètre médical		
Antidiarrhéïques		
Crème pour piqûres et crème de protection solaire		
Pincette pour enlever des éclats		

Matériels d'hygiène

Qu'est-ce qu'il y a déjà ?

	disponible	à procurer
Savon (morceau), lessives (kg)		
Brosse à dents, dentifrice (pièce)		
Assortiments de vaisselle et couverts jetables (pièces)		
Papier essuie-tout (rouleaux)		
Papier hygiénique (rouleaux)		
Sacs poubelles (pièces)		
Toilette de camping, sacs de réserve (pièces)		
Gants de ménage (paires)		
Désinfectant, savon noir (pièces)		
Gants de ménage		

Protection contre l'incendie

Qu'est-ce qu'il y a déjà /

qu'est-ce que vous avez déjà fait ?

	oui	non
Déblaiement du sous-sol et des combles		
Extincteur		
Détecteur de fumées		
Couverture anti-feu (à la rigueur couverture en laine)		
Réservoir d'eau		
Seau		
Extincteur dorsal ou seau-pompe		
Tuyau d'arrosage ou tuyau de lavage de voiture		

Sauvegarde des documents

Qu'est-ce que vous avez déjà préparé ?

	oui	non
Avez-vous décidé quels sont les documents dont vous avez absolument besoin ?		
Vos documents sont-ils bien classés ?		
Est-ce que vous avez des photocopies des documents importants, et sont-elles certifiées conforme ?		
Avez-vous préparé un porte-documents ?		
Le porte-documents ou les documents importants sont-ils à portée de main ?		

Bagages d'urgence

Qu'est-ce qu'il y a déjà ?

	disponible	à procurer
Médicaments individuels		
Vêtements de protection provisoires		
Couverture en laine / sac de couchage		
Sous-vêtements, chaussettes		
Bottes en caoutchouc, chaussures solides		
Vaisselle, couverts, verseuse isothermique, gobelet		
Matériel de pansement pour le traitement des plaies		
Ouvre-boîte et couteau de poche		
Vêtements résistants et chauds		
Lampe de poche		
Couvre-chef, casque de protection		
Masque de protection / protection respiratoire provisoire		
Gants de travail		

Panne d'électricité

Qu'est-ce qu'il y a déjà ?

	oui	non
Bougies, bougies pour chauffe-plats		
Allumettes, briquets		
Lampe de poche		
Piles de réserve		
Camping-gaz / réchaud à alcool avec combustibles		
Chauffage provisoire		
Combustibles		

Check-list individuelle

Notes

Service d'information

Dangers et possibilités de protection :

Pour toutes questions concernant les dangers potentiels et les possibilités de protection, l'Office fédéral pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes (BBK) a créé le système allemand d'information de prévention des risques »deNIS«. Il offre sous www.denis.bund.de des informations et liens concernant la prévoyance privée. »deNIS« fournit le résumé, le traitement et la mise à disposition de ces informations, donne des instructions concernant la bonne conduite à tenir et aide à faire des recherches sur internet.

Intempéries et risques de crue :

Les avertissements actuels de danger sont fournis, entre autres, par le Service allemand de météorologie sous www.dwd.de.

Alimentation et protection des consommateurs :

En ce qui concerne les questions relatives à l'alimentation, vous pouvez vous informer également sur la page d'accueil du ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs sous www.bmelv.de.

Veuillez vous informer également sur internet sous www.denis.bund.de



L' Office fédéral
pour la protection des populations et
l' assistance en cas de catastrophes

Avec l'Office fédéral pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes, vous avez un partenaire compétent en ce qui concerne la prévention des risques dans toutes les questions relatives à la protection des populations. Vous obtiendrez d'autres informations sur ce sujet et les autres tâches variées de l'Office sur notre page d'accueil sous www.bbk.bund.de.

Bundesamt für Bevölkerungsschutz und Katastrophenhilfe (BBK)
(L'Office fédéral pour la protection des populations
et l'assistance en cas de catastrophes)

Provinzialstraße 93

53127 Bonn

Postfach: 1867, 53008 Bonn

poststelle@bbk.bund.de